



## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit:** Huile essentielle de feuilles du cèdre synthétique

**Code du produit:** 3291

**Numéro d'enregistrement** Mélange - Les numéros d'enregistrement des composants, voir le chapitre 3

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Emploi de la substance / de la préparation

Produits chimiques pour laboratoires

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Producteur/fournisseur:

Carl Roth GmbH + Co. KG

Schoemperlenstraße 3-5

76185 Karlsruhe

Allemagne

Telefon: +49/(0)721 5606-0

Telefax: +49/(0)721 5606-149

E-Mail: sicherheit@carlroth.de

**Service chargé des renseignements:** Division sécurité au travail et protection de l'environnement

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Institut National de Recherche et de Sécurité,

I.N.R.S. Tél. 01 45 42 59 59

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3      H226    Liquide et vapeurs inflammables.

Asp. Tox. 1      H304    Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 2    H411    Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Acute Tox. 4      H302    Nocif en cas d'ingestion.

Skin Sens. 1      H317    Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

Xn; Nocif

R22-65:    Nocif en cas d'ingestion. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Xi; Sensibilisant

R43:      Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

N; Dangereux pour l'environnement

R51/53:    Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R10:      Inflammable.

#### Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Ce produit est classé dangereux selon les critères des Directives Européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE.

#### Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

### Nom du produit: Huile essentielle de feuilles du cèdre synthétique

(suite de la page 1)

#### Pictogrammes de danger



#### Mention d'avertissement Danger

#### Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Thuya occidentalis, extraits  
Terpènes de la huile de la sauge

#### Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.  
P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

#### Indications complémentaires:

-

#### 2.3 Autres dangers

Tous les produits chimiques sont potentiellement dangereux. Ils sont donc uniquement être manipulés par du personnel spécialement formé avec le soin nécessaire.

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges








**Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

#### Composants dangereux:

CAS: 90131-58-1 EINECS: 290-370-1	Thuya occidentalis, extraits <span style="color: red;">✘</span> Xn R22-65; <span style="color: red;">✘</span> Xi R43; <span style="color: red;">✘</span> N R51/53 R10 <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <span style="color: red;">⚠</span> Flam. Liq. 3, H226; <span style="color: red;">⚠</span> Asp. Tox. 1, H304; <span style="color: red;">⚠</span> Aquatic Chronic 2, H411; <span style="color: red;">⚠</span> Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	25-50%
--------------------------------------	--	--------

(suite page 3)

### Nom du produit: Huile essentielle de feuilles du cèdre synthétique

CAS: 93384-40-8	Terpènes de la huile de la sauge	(suite de la page 2)
EINECS: 297-250-8	 Xn R22-65;  Xi R43;  N R51/53 R10	25-50%
	 Flam. Liq. 3, H226;  Asp. Tox. 1, H304;  Aquatic Chronic 2, H411;  Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	

**Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## SECTION 4: Premiers secours



### 4.1 Description des premiers secours

#### Remarques générales:

Enlever les vêtements contaminés par le produit.

#### Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

#### Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

#### Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant 10 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

#### Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite un verre d'eau. Ne pas faire vomir.

En cas de vomissement spontané: Danger d'aspiration. Possibilité de défaillance pulmonaire.

Consulter immédiatement un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune description de symptômes toxiques n'a été rapportée.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction:

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

CO<sub>2</sub>, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.

#### Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

Eau

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'échauffement fort, formation des mélanges explosibles avec l'air possible.

En cas d'incendie, risque de formation de gases de combustion ou de vapeurs dangereuses.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

(suite page 4)

**Nom du produit: Huile essentielle de feuilles du cèdre synthétique**

(suite de la page 3)

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

**5.3 Conseils aux pompiers****Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

**Autres indications**

Vapeurs plus lourdes que l'air. Attention au retour de flamme.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Retenir l'eau de lavage polluée et l'éliminer.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (par exemple Rotisorb Art.-Nr. 1710.1).

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

Assurer une aération suffisante.

**6.4 Référence à d'autres sections**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

**SECTION 7: Manipulation et stockage**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conservier les récipients, l'équipement et la place de travail propre.

Éviter la formation d'aérosols.

**Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

**Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les aliments.

(suite page 5)

**Nom du produit: Huile essentielle de feuilles du cèdre synthétique**

(suite de la page 4)

**Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

**Température de stockage recommandée:**

Selon désignation du produit.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

**8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

**Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

**8.2 Contrôles de l'exposition****Équipement de protection individuel:****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

**Mesures de protection individuelle**

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

**Protection respiratoire:**

Nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols. Filtre A (code de couleur "Brun").

**Protection des mains:****Gants de protection**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

**Matériau des gants**

Caoutchouc nitrile, épaisseur: 0,40 mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs

(suite page 6)

**Nom du produit: Huile essentielle de feuilles du cèdre synthétique**

(suite de la page 5)

substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

**Temps de pénétration du matériau des gants**

Valeur pour la perméabilité: taux  $\geq 6$

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:**

caoutchouc nitrile, épaisseur:  $\geq 0,11$  mm

Valeur pour la perméabilité: taux  $\geq 6$

**Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

**Protection du corps:**

Vêtements de travail protecteurs

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Indications générales.**

**Aspect:**

<b>Forme:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Jaune-brun
<b>Odeur:</b>	Caractéristique
<b>Seuil olfactif:</b>	Aucune information disponible.

**valeur du pH:** Aucune information disponible.

**Changement d'état**

<b>Point de fusion:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'ébullition:</b>	Non déterminé.

**Point d'éclair** 51 °C

**Inflammabilité (solide, gazeux):** Aucune information disponible.

**Température d'inflammation:** Aucune information disponible.

**Température de décomposition:** Aucune information disponible.

**Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

**Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

**Limites d'explosion:**

<b>Inférieure:</b>	Aucune information disponible.
<b>Supérieure:</b>	Aucune information disponible.
<b>Propriétés comburantes:</b>	Aucune information disponible.

**Pression de vapeur:** Aucune information disponible.

**Densité à 20 °C:** 0,9 g/cm<sup>3</sup>

**Densité relative.** Aucune information disponible.

**Densité de vapeur.** Aucune information disponible.

**Vitesse d'évaporation.** Aucune information disponible.

(suite page 7)



**Nom du produit: Huile essentielle de feuilles du cèdre synthétique**

(suite de la page 6)

<b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</b>	Pas ou peu miscible
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Aucune information disponible.
<b>Viscosité:</b>	
<b>Dynamique:</b>	Aucune information disponible.
<b>Cinématique:</b>	Aucune information disponible.
<b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air. Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

### 10.2 Stabilité chimique

#### Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5 Matières incompatibles:

Aucune information disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

En cas d'incendie: voir point 5.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë:

#### Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit.

#### Effet primaire d'irritation:

##### de la peau:

Risque de sensibilisation de la peau.

##### des yeux:

Aucune information disponible.

#### Après respiration:

Aucune information disponible.

#### Sensibilisation:

Sensibilisation possible par contact avec la peau.

#### Effets CMR:

##### Mutagénicité sur les cellules germinales:

Aucune information disponible.

##### Cancérogénicité:

Aucune information disponible.

(suite page 8)



**Nom du produit: Huile essentielle de feuilles du cèdre synthétique**

(suite de la page 7)

**Toxicité pour la reproduction:**

Aucune information disponible.

**Danger par aspiration:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

**Indications toxicologiques complémentaires:**

Une description des symptômes n'est pas livrable.

**Renseignements supplémentaires:**

Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique.

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:**

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant l'effet écologique de ce produit.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Effets écotoxiques:****Remarque:**

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Autres effets néfastes**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****Méthodes de traitement des déchets****Recommandation:**

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

L'élimination des déchets est réglementée par des services compétents régionaux. Veuillez prendre contact avec les services compétents (administration ou entreprise d'élimination des déchets) qui vous informeront des mesures à prendre en matière d'élimination.

(suite page 9)



**Nom du produit: Huile essentielle de feuilles du cèdre synthétique**

(suite de la page 8)

**Emballages non nettoyés:****Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**
**14.1 No ONU**

ADR, IMDG, IATA

UN1993

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

ADR

1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (pas visqueux)  
(Terpènes de la huile de la sauge, Huile de la feuille du  
cèdre), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT  
IMDG FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Terpenes of sage oil,  
Oil of cedar leaf), MARINE POLLUTANT

IMDG

IATA

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Terpenes of sage oil,  
Oil of cedar leaf)**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADR, IMDG

Classe  
Étiquette3 Liquides inflammables.  
3

IATA

Class  
Label3 Liquides inflammables.  
3**14.4 Groupe d'emballage**

ADR, IMDG, IATA

III

**14.5 Dangers pour l'environnement:**Le produit contient matières dangereuses pour  
l'environnement : Thuya occidentalis, extraits, Huile de  
la feuille du cèdre**Marine Polluant:**

Signe conventionnel (poisson et arbre)

**Marquage spécial (ADR):**

Signe conventionnel (poisson et arbre)

**14.6 Précautions particulières à prendre par  
l'utilisateur**

Attention: Liquides inflammables.

**Indice Kemler:**

30

**No EMS:**

F-E,S-E

(suite page 10)

**Nom du produit: Huile essentielle de feuilles du cèdre synthétique**

(suite de la page 9)

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

**Indications complémentaires de transport:**

**ADR**  
Quantités limitées (LQ) 5L  
Quantités exceptées (EQ) Code: E1  
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml  
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml  
Catégorie de transport 3  
Code de restriction en tunnels D/E

**IMDG**  
Limited quantities (LQ) 5L  
Excepted quantities (EQ) Code: E1  
Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml  
Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

"Règlement type" de l'ONU: UN1993, LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (pas visqueux) (Terpènes de la huile de la sauge, Huile de la feuille du cèdre), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, 3, III

**SECTION 15: Informations réglementaires**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Prescriptions nationales:**

**Indications sur les restrictions de travail:** Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

**Règlement en cas d'incident:**

**Classe de pollution des eaux:**

Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**SECTION 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Phrases importantes**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R10 Inflammable.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

(suite page 11)

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.10.2014

Numéro de version 1

Révision: 30.10.2014

**Nom du produit: Huile essentielle de feuilles du cèdre synthétique**

(suite de la page 10)

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

**Service établissant la fiche technique:** Division: sécurité au travail et protection de l'environnement**Contact:** Herr Heine**Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

LD50\*: Lethal Dose, 50 percent (Not relevant for classification)

LD50\*: Lethal Concentration, 50 percent (Not relevant for classification)

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2